



Dispositif Local d'Accompagnement

Le Puy-en-Velay, le 4 mai 2010

Madame, Monsieur,

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de la Haute-Loire a pour but d'accompagner les structures d'utilité sociale créatrices d'emploi dans leur démarche de consolidation de leur activité et de pérennisation de leurs emplois.

Pour y parvenir, ce dispositif est doté d'un fonds lui permettant de proposer un accompagnement individuel ou collectif aux structures qui le sollicitent. Vous trouverez dans ce courrier un dépliant qui présente davantage nos missions.

Dans cette démarche de professionnalisation des structures, le DLA organise, au mois de juin, 2 sessions d'accompagnements collectifs, d'une journée chacun, portant sur les thèmes suivants :

- **l'animation et le management d'équipe au quotidien**, le mardi 8 juin,
- **la gestion des contrats de travail**, le mardi 22 juin.

Vous trouverez ci-joint les détails de ces sessions.

La participation à ces sessions est gratuite, seule une participation financière de 15 euros par session est demandée pour les frais de restauration.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Mélanie CHAMBON
Chargée de mission DLA

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the typed name and title.